

DOCUMENTS POUR LE MARIAGE CIVIL

Pour pouvoir procéder à la publication des bans et fixer une date de cérémonie, vous devrez **OBLIGATOIREMENT** déposer **ENSEMBLE** un **DOSSIER COMPLET**.
Le dépôt s'effectue après avoir pris rendez-vous avec le service de l'état civil au : 01.34.58.50.00. Seul le contrat de mariage n'est pas exigé le jour du dépôt de votre dossier.

LES PIÈCES D'IDENTITÉ

Les futurs époux doivent présenter leur pièce d'identité + photocopie (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, titre de séjour, etc.).

LA FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS

La feuille de renseignements devra être complétée le plus précisément et le plus lisiblement possible.

LES ATTESTATIONS ET LA PREUVE DU DOMICILE

Au moins l'un des futurs époux doit avoir obligatoirement son domicile ou sa résidence depuis plus d'un mois à Vélizy-Villacoublay. Les attestations (ci-jointes) sont remplies sur l'honneur par chacun des futurs époux.

La preuve du domicile est apportée par la remise de plusieurs justificatifs (originaux + photocopies) **établis au nom de chacun des futurs époux dont obligatoirement :**

- 1) une copie de l'avis d'imposition sur le revenu ; ou du bail de location ; ou de l'acte de propriété ; ou de tous autres documents émanant d'une administration publique (impôts locaux, impôts fonciers, etc) ;
- 2) toute autre pièce justifiant du domicile comme : le bulletin de salaire, le relevé de compte ou d'identité bancaire, les factures de gaz ou d'électricité, de téléphones (à l'exception des téléphones mobiles).

NOTE IMPORTANTE : les attestations ou certificats de domicile ou d'hébergement établis par des tiers ne peuvent être acceptés.

LES TÉMOINS

Les témoins doivent être majeurs le jour du mariage. Ils sont au minimum 2 et au maximum 4. Nous vous demandons d'indiquer sur l'imprimé (ci-joint) les nom, prénom, profession et domicile exacts de vos témoins et vous prions de joindre impérativement une photocopie de leur pièce d'identité.

LES COPIES D'ACTES

Les futurs époux doivent remettre obligatoirement une copie de leur acte de naissance qui devra être datée de :

- moins de 3 mois le jour du mariage pour les époux de nationalité française,
- moins de 6 mois pour les futurs époux de nationalité étrangère.

NB : Vous devrez les redemander à nouveau si votre dossier est déposé en Mairie plus de 3 ou 6 mois avant la date fixée pour la cérémonie.

- Si l'un des futurs époux est veuf ou veuve, se procurer la copie de l'acte de décès du précédent conjoint auprès de la mairie du lieu de décès.
- Si l'un des futurs époux est divorcé(e), la copie de l'acte de naissance doit obligatoirement comporter la mention du divorce. Si cette mention n'y figure pas, se procurer une copie de l'acte de mariage avec mention du divorce en marge de l'acte, auprès de la mairie de la précédente union. . Si les futurs époux ont un ou des enfants en commun, fournir également la copie de leur acte de naissance et le livret de famille.

LE CONTRAT DE MARIAGE

Le certificat délivré par le notaire devra être remis au service de l'Etat-Civil au moins 10 JOURS avant la cérémonie.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FUTURS EPOUX

FUTUR EPOUX

NOM :
Prénom(s) :
né le :
à :
Domicile :
.....
Téléphone :
Profession :
Nationalité :

PÈRE DU FUTUR EPOUX

NOM :
Prénom(s) :
Profession :
Domicile :
.....
Date du décès :
(s'il y a lieu)

MÈRE DU FUTUR EPOUX

Nom de jeune fille :
Prénom(s) :
Profession :
Domicile :
.....
Date du décès :
(s'il y a lieu)

Êtes-vous ? Célibataire (1)
 Veuf (1)
 Divorcé (1)

Souhaitez-vous qu'il soit fait mention de la célébration de votre mariage dans la publication municipale « les Echos de Vélizy » ? oui non (1)

Souhaitez-vous que la Ville de Vélizy-Villacoublay enregistre et vous offre un DVD de votre cérémonie de mariage ? oui non (1)

Signature :

Enfant(s) en commun oui non (1)
Contrat de mariage oui non (1)
Echange d'alliances oui non (1)
Nombre d'invités : _____

(1) cocher la case correspondante.

FUTURE EPOUSE

NOM :
Prénom(s) :
née le :
à :
Domicile :
.....
Téléphone :
Profession :
Nationalité :

PÈRE DE LA FUTURE ÉPOUSE

NOM :
Prénom(s) :
Profession :
Domicile :
.....
Date du décès :
(S'il y a lieu)

MÈRE DE LA FUTURE ÉPOUSE

Nom de jeune fille :
Prénom(s) :
Profession :
Domicile :
.....
Date du décès :
(s'il y a lieu)

Êtes-vous ? Célibataire (1)
 Veuve (1)
 Divorcée (1)

Signature :

ADRESSE APRES LE MARIAGE:

ATTESTATION

En application de l'article 441-7 du code pénal, sera puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 Euros d'amende le fait : 1) d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2) de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ; 3) de faire usage d'une attestation ou un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 Euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou au patrimoine d'autrui.

Je soussigné(e) :

Né(e) le : à :

ATTESTE SUR L'HONNEUR

Avoir mon domicile sis :
..... depuis le :

Avoir ma résidence sise :
..... depuis le :

Exercer la profession de :

Etre célibataire Etre veuf(ve) depuis le décès de mon époux le :

Ne pas être remarié(e) depuis mon divorce rendu le :

Fait à Vélizy-Villacoublay le

Cocher les cases utiles

Signature

ATTESTATION

En application de l'article 441-7 du code pénal, sera puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 Euros d'amende le fait : 1) d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2) de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ; 3) de faire usage d'une attestation ou un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 Euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou au patrimoine d'autrui.

Je soussigné(e) :

Né(e) le : à :

ATTESTE SUR L'HONNEUR

Avoir mon domicile sis :
..... depuis le :

Avoir ma résidence sise :
..... depuis le :

Exercer la profession de :

Etre célibataire Etre veuf(ve) depuis le décès de mon époux le :

Ne pas être remarié(e) depuis mon divorce rendu le :

Fait à Vélizy-Villacoublay le

Cocher les cases utiles

Signature

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES TEMOINS

FUTUR EPOUX

FUTURE EPOUSE

1er TEMOIN

1er TEMOIN

NOM : NOM :

Prénom : Prénom :

Date de naissance : Date de naissance :

Lieu de naissance : Lieu de naissance :

Profession : Profession :

Domicile : Domicile :

.....

2ème TEMOIN

2ème TEMOIN

NOM : NOM :

Prénom : Prénom :

Date de naissance : Date de naissance :

Lieu de naissance : Lieu de naissance :

Profession : Profession :

Domicile : Domicile :

.....

NOTE IMPORTANTE :

Afin d'éviter des erreurs dans la rédaction de votre acte de mariage, nous vous prions de remplir très lisiblement cette feuille et de joindre une photocopie de la pièce d'identité de vos témoins à la présente feuille.